

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

L'importance de protéger le lac et d'adhérer à l'APLS

Pourquoi devrais-je adhérer à l'Association des propriétaires et protecteurs du Lac-Simon ? Et que fait l'association? Est-elle utile?

L'APLS existe depuis déjà bon nombre d'années. Son objectif: **la protection de l'environnement, de la qualité de l'eau et de la qualité de vie!** Regardons quelques unes de ses actions et implications. Je dis bien quelques unes car la liste est longue.

- Suivi régulier des séances du conseil municipal de Lac-Simon et de Duhamel ainsi que la participation aux audits stratégiques et séances de consultation publique;
- Rédaction de mémoire expliquant la position de l'APLS, par exemple concernant le nouveau plan d'urbanisme, ainsi que la présentation des recommandations de l'APLS à la MRC de Papineau concernant les orientations et les enjeux;
- Présentation d'un projet pour l'élaboration d'une politique de gestion des milieux humides;
- Participation à la journée de sensibilisation pour contrer le bruit excessif et la vitesse des embarcations sur ce plan d'eau;
- Mobilisation pour contrer les opérations forestières majeures dans le sentier des Zingues à Duhamel;
- Participation à la journée pour l'Avenir des lacs et rivières;
- Participation au CCE et à la rédaction du « Plan Vert » à la municipalité de Lac-Simon;
- Participation à la rédaction et à la conception du guide d'éthique encadrant les activités;
- Recommandations et propositions de l'APLS suite à l'application du règlement municipal numéro 446-2012, relatif aux nuisances et à la qualité de l'environnement aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès

au quai public et imposant des nouvelles normes et tarifs pour la descente des embarcations;

- Actions de sensibilisation et recommandations en matière de protection environnementale et de santé du lac à Lac-Simon et Duhamel

À cela s'ajoute tous les grands dossiers municipaux et régionaux tels :

- Participation et suivi de l'OBV RPNS;
- Suivi du dossier des Mines et titres miniers;
- Suivi des dossiers des Aires Protégées;
- Suivi du dossier sur le Bruit excessif et la vitesse des embarcations sur les plans d'eau;
- Dossier revitalisation des berges;
- Dossier changement de zonage dans la zone 27-P;
- Mobilisation projet de règlement U-12-1;
- Participation à des conférences, ateliers, colloques en lien avec l'environnement et la santé des plans d'eau;
- Échange, liens et suivi de dossiers avec les autres associations de propriétaires de lacs à travers le Québec;
- Participation à la Coalition pour un projet de loi sur la navigation de plaisance.

Et sans oublier l'une des plus belles réalisations: **La PROTECTION de la plage naturelle à Duhamel!** Ce beau patrimoine de notre région!

Nous vous encourageons donc à vous joindre à nous. Toute organisation doit pouvoir compter sur ses membres d'une manière ou d'une autre. Que se soit par votre simple adhésion en signe de support, par votre implication à un ou plusieurs dossiers, ou encore en désirant vous engager au sein du CA: Tout appui est bon! Tout est bénéfique pour le LAC.

En matière de BÉNÉVOLAT la plus petite action compte et permet la réalisation de grandes actions. **Votre adhésion compte pour nous** et permet d'assurer une présence et une vigilance de tous les instants auprès de notre Lac Simon, si grand, si beau si majestueux!

Préservons-le!

Convocation assemblée générale annuelle

Dimanche le 27 juillet 2014 à 10h00

Centre des loisirs Saint-Félix-de-Valois
73 rue Hôtel-de-Ville, 2e étage,
Chénéville, QC
(à l'arrière de l'église)

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

Étude des baies peu profondes

En 2013, l'APLS a contribué financièrement avec le conseil municipal à l'étude de 5 baies parmi les plus vulnérables des lacs Simon et Barrière. L'étude consistait en l'analyse cartographique des cours d'eau et des bassins versants, l'analyse des contraintes naturelles d'aménagements, la caractérisation des écoulements de surface et des zones d'érosion, l'inventaire de la végétation aquatique et l'analyse de la contamination potentielle par les bateaux. Le rapport de la firme Hémisphère, chargée d'effectuer l'étude, a été déposé en novembre 2013. En voici les grandes lignes.

Un premier constat est celui de l'importante différence entre les baies du lac Simon et celles du lac Barrière. Le substrat des baies du lac Simon est essentiellement sableux avec des zones rocheuses alors que celui des baies du lac Barrière est composé de particules plus fines et organiques. La différence est reliée à la taille du plan d'eau du lac Simon qui ne favorise pas l'enracinement des plantes. Ainsi peu d'herbiers sont présents dans les trois baies du lac Simon alors que la Baie de l'Ours présente plusieurs espèces d'herbiers et que la Baie Gamache est à haut risque.

Par ailleurs, aucune contamination par les substances généralement associées à l'utilisation de bateaux n'a été détectée dans les sédiments. Utilisées en bio-surveillance, les moules d'eau douce pourraient s'avérer de bons indicateurs pour le suivi de la contamination par certains polluants. Des recommandations générales ont été formulées, soit de :

- Poursuivre le suivi de la conformité des installations septiques des propriétés en bordure des cours d'eau;
- Vérifier l'état des bandes riveraines et recommander des aménagements afin de réduire le risque d'érosion et l'ensablement qui favorisera la prolifération des plantes aquatiques.

Baie au nord de la Baie creuse :

La présence de terrains abrupts en bordure du lac est un

(Suite page 3)

OBV RPNS

Une organisation qui en mène large

L'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon est responsable du projet des bandes riveraines depuis 2010 et a pour objectif la restauration et la protection des bandes riveraines. Les aménagistes de l'OBV conseillent et sensibilisent les riverains des municipalités participantes sur la renaturalisation de leur bande riveraine. Ce service d'aménagement et de conseils est offert gratuitement.



Les riverains participants obtiennent un schéma détaillé de leur terrain identifiant la ligne des hautes eaux et comprenant une

liste de végétaux à utiliser pour restaurer la bande riveraine avec leur emplacement spécifique. Pour participer, contacter l'équipe d'aménagistes par courriel (amenagiste@rpns.ca) ou par téléphone 819-427-6776 afin prendre rendez-vous.

Depuis 2012, la municipalité de Lac-Simon (www.lac-simon.net) accorde une subvention aux riverains qui souhaitent investir pour régénérer leur bande riveraine, soit un montant de 5\$ pour chaque tranche de 5 \$ investis. Le conseil municipal accorde cinq dollars pour chaque cinq dollars investi par les particuliers pour l'achat d'arbustes ou pour l'utilisation de techniques de génie végétal, et ce, jusqu'à un maximum de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) par propriété. La municipalité de Duhamel (municipalite.duhamel.qc.ca), pour sa part, offre un guide clair comme de l'eau de roches qui résume les actions permises ou pas près des cours d'eau.

NOUVELLE TARIFICATION

Pour les plaisanciers qui souhaitent mettre à l'eau une embarcation de type *wake* ou *cruiser*, les frais de mouillages ont été majorés : 180 \$ pour une journée, 500 \$ pour la semaine. Par contre, les embarcations munies d'un moteur de 9.9 forces ou moins ont accès au lac gratuitement. Bienvenue aux pêcheurs !

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

(Suite de la page 2)

facteur de risque pour l'érosion de surface et la contamination par les installations septiques non conformes. Les interventions forestières près des cours d'eau constituent un risque d'accroissement de l'apport de sédiments, Des échantillons faits en 2012 ont confirmé la présence de coliformes fécaux:

- Faire un suivi de la contamination des coliformes fécaux du cours d'eau provenant de la montagne;
- Faire un inventaire des foyers d'érosion sur les propriétés en forte pente et recommander des aménagements (enrochement, plantation) pour pallier au problème;
- Vérifier l'évolution de l'herbier submergé au nord de la baie;
- S'assurer que les opérations forestières de l'érablière respectent les règlements.

Baie Gamache

Cette baie comprend une forte proportion de villégiateurs et de campeurs. La présence d'une bonne couche de sédiments représente un risque important de prolifération de végétation aquatique. Une problématique d'écoulement de surface est présente le long du rang 4 sud. De plus, une épaisse couche de sciure de bois au fond de la baie est séquestrée sous des sédiments naturels. Il est recommandé de ne pas tenter de la retirer car cela pourrait apporter de l'oxygène dans les couches profondes et accélérer la décomposition des sciures, augmentant ainsi l'apport de nutriments et de matières organique néfastes pour la baie

- Faire un suivi de la conformité des installations septiques du camping;
- Effectuer un suivi des herbiers puisque le substrat est très propice à la prolifération.

Baie Groulx

Cette baie est très peu profonde, ce qui constitue un facteur propice à la prolifération d'herbiers. Cependant, la force des vagues limite la croissance des herbiers, peu présents dans cette baie.

- Prendre des mesures de contrôle d'érosion dans le cours d'eau du lac Lepage; -

- Stabiliser les talus autour du ponceau du côté amont de la route 321;
- Vérifier la qualité de l'eau du ruisseau Raphael Pilon et faire un échantillonnage après une pluie de plus de 10 mm pour effectuer une analyse des taux de phosphore et de coliformes fécaux.

Baie Blais

La densité des habitations et la séquestration de l'eau en raison de son étroit goulet rendent cette baie particulièrement sensible à l'accumulation de nutriments ou de contaminants. L'ensablement du goulet est peu probable et n'a pas progressé dans les dernières 40 années.

- Vérifier la présence de zones importantes de ruissellement de surface le long du chemin et planifier la construction de fossés de drainage.

Baie de l'Ours

Cette baie est pratiquement un lac indépendant à cause de son lien très étroit avec le Lac Barrière. Les herbiers aquatiques présents sont principalement associés à l'écoulement de sédiments et à l'apport de nutriments par les cours d'eau se déversant dans la baie. Dans ce secteur, une mauvaise gestion des eaux de surface le long du Chemin Caron a été identifiée. La présence du Club de golf représente un risque de contamination.

- Faire un suivi de la qualité de l'eau de la rivière Laroche et du ruisseau Schryer afin d'identifier les contaminants;
- Exiger que le propriétaire de l'entrée ensablée du chemin Caron aménage son entrée afin d'arrêter l'apport de sédiments vers le ponceau;
- Réaliser des travaux de végétalisation du fossé nord-ouest du ruisseau Schryer;
- Faire un échantillonnage d'eau en bordure du terrain de golf pour s'assurer que la situation est contrôlée.

En conclusion, les programmes de gestion des installations septiques et de revitalisation de la bande riveraine déjà implantés depuis plusieurs années doivent se poursuivre. Les citoyens doivent agir, particulièrement dans les baies à haut risque. Quant aux actions à poser plus spécifiquement pour chacune des baies, nous sommes en attente d'un plan d'action de la municipalité.

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Juin 2014

Le virage vert de Duhamel: une orientation durable

La municipalité de Duhamel a pris le « virage vert » depuis quelques années déjà et grâce aux services de Madame Corinne Dubois, conseillère en écologie à l'emploi de la municipalité, plusieurs projets ont été mis en place au fil des ans afin d'embellir l'environnement et de préserver la santé des sept lacs se trouvant sur son territoire. Voici certains projets implantés par la municipalité depuis plusieurs années déjà :

- la vidange des eaux usées et l'inspection des installations septiques pour toutes les propriétés;
- la naturalisation des bandes riveraines;
- la participation à la gestion des barrages de castors;
- la distribution annuelle et gratuite d'arbres forestiers;
- le projet « sentinelle » en vertu duquel, tous les deux ans, la municipalité fait l'analyse des eaux affluentes à l'entrée et à la sortie des sept lacs de son territoire;
- et plus particulièrement, l'écocentre qui, depuis ses débuts il y a quatre ans, a permis de faire la récupération des résidus domestiques dangereux puis, des matériaux de construction, des pneus, des appareils électriques et électroniques, et enfin, du métal, dont la vente par la municipalité sert à payer les frais de fonctionnement de l'écocentre!

Cette année, le textile ainsi que le compostage des résidus verts de jardin et de table s'ajoutent à la liste des matières récupérées de façon responsable, y compris les résidus de table des trois restaurants de Duhamel auxquels s'ajoutent bientôt ceux du camping de la SEPAQ.

Parmi les dossiers plus récents ayant capté l'attention de la municipalité, mentionnons la lutte contre l'érosion des sols par les eaux de ruissellement des chemins privés et de la voirie publique. Ce projet comporte différents volets, par exemple, l'aménagement des fossés, l'utilisation de la végétation comme élément stabilisateur, la réfection des ponceaux, la construction du quai public au lac Gagnon ouest, et l'aménagement expérimental d'un jardin d'eau de pluie au garage municipal de Duhamel.

La municipalité a appliqué des normes internes plus sé-

(Suite page 5)

Feu le CCE

En mars 2013, le précédent conseil municipal créait le Comité consultatif en environnement (CCE) qui avait pour principaux objectifs de préparer la politique environnementale de la municipalité de Lac-Simon, et l'élaboration d'un Plan Vert concrétisant cette politique. Le comité était composé de deux élus et de trois représentants de la communauté, ainsi que d'une personne-ressource permanente adjointe au comité par la municipalité. L'APLS avait un représentant siégeant à ce comité.

En quelques mois seulement, les membres du CCE ont élaboré la politique environnementale fixant les objectifs municipaux en matière de gestion de l'eau, de l'air, du sol, du patrimoine et des espaces verts, des matières résiduelles ainsi que des nuisances et du bruit ainsi que le Plan Vert devant guider les actions à envisager pour atteindre l'ensemble des objectifs de la politique.

Le CCE en était à concevoir les moyens concrets devant être préconisés et à soumettre l'ensemble de la politique environnementale en consultation publique à la population de Lac-Simon... mais dès le début de son mandat, l'actuel conseil municipal a décidé majoritairement d'abroger le CCE tel qu'il était constitué, préférant le fusionner avec le Comité consultatif en urbanisme (CCU). Non seulement cela a-t-il eu pour effet de restreindre la portée environnementale de ce nouveau comité, mais la totalité des trois citoyens nommés par le Conseil municipal pour siéger au comité d'urbanisme sont des personnes proches du parti municipal au pouvoir.

Qu'advient-il de la Politique environnementale et du

(Suite page 9)

Abonnement en ligne!



Tous les détails sur notre site Web

apls.ca

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

(Suite de la page 4)

vères pour ses consultants et pour ses employés. À cet effet, elle leur offre l'opportunité de se perfectionner par différentes formations professionnelles. Ainsi, Madame Dubois est en communication avec le ministère de l'Environnement pour en apprendre davantage sur les techniques de pointe à utiliser.

Enfin, Duhamel a mis en ligne sur son site internet plusieurs articles et guides portant sur, par exemple, la naturalisation des bandes riveraines, les normes de construction en regard des eaux de ruissellement ou le code d'éthique des activités nautiques. Cette municipalité organise aussi périodiquement des journées de l'environnement où les citoyens peuvent assister à des conférences, voir des vidéos ou consulter des documents pour se renseigner sur différents sujets concernant l'environnement.

L'APLS félicite chaleureusement la municipalité du Duhamel pour l'ensemble de ses efforts en matière d'environnement et pour sa participation au concours des municipalités Les Fleurons du Québec, où elle a remporté deux fleurons pour la qualité de ses aménagements horticoles et paysagers dans une perspective de développement durable.

La Coalition pour une navigation responsable et durable

La récente Coalition pour une Navigation responsable et durable a pour objectifs principaux de dénoncer les lacunes de la législation fédérale en matière de protection des eaux, notamment en ce qui concerne la prolifération de bateaux trop puissants; et l'attitude attentiste de Transport Canada qui privilégie la voie non-réglementaire et qui exige des communautés voulant restreindre la navigation de plaisance un taux d'adhésion de près de 100 %.

Ces exigences favorisent la polarisation des communautés partout au pays. La mission de la Coalition est de susciter un mouvement national suffisamment important pour exiger une législation davantage progressive et soucieuse de l'environnement aux autorités fédérales. Pour plus d'information, visiter coalitionnavigation.com

Copépodes sur les truites grises

À l'été 2013, des résidents et des pêcheurs du lac Simon ont alerté l'APLS à l'effet qu'ils avaient observé la présence de nombreux parasites sur la peau des truites grises (touladis). Le ministère des Ressources naturelles en a été avisé.

Après vérification, il semblerait que les parasites blanchâtres sont des copépodes. Ils peuvent retarder le développement du poisson et faire mourir les plus petits lorsqu'ils sont présents en grande quantité.

Les pêcheurs n'ont pas lieu de s'alarmer car les poissons demeurent propres à la consommation mais l'APLS invite la population à demeurer vigilante et à continuer de nous faire part de leurs observations au cours de l'été 2014.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Un bref rappel pour souligner l'excellente campagne menée par Chantal Crête, Odette Hébert et Michel Ramirez, membres de l'APLS et candidats aux élections municipales de novembre dernier à Lac-Simon. La chaude lutte s'est conclue par la victoire de Chantal Crête et d'Odette Hébert. Toutes nos félicitations à vous trois.

Saviez-vous que?

La dermatite du baigneur, communément appelé puce du lac, ou encore, pou de canard, est une affection cutanée causée par de petite larves se trouvant dans l'eau des certains lacs et qui infestent certains oiseaux aquatiques et certains mollusques.

- La dermatite du baigneur ne se transmet pas d'une personne à une autre.
- Il n'y a aucun lien entre la dermatite du baigneur et le degré de pollution de l'eau.
- Nourrir les canards et autres oiseaux aquatiques n'est pas une bonne idée car non seulement cela dénature les oiseaux sauvages mais cela favorise la prolifération en eau peu profonde des larves.

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

La dilapidation du Domaine des pères de Sainte-Croix

Suite à l'appel lancé lors de l'assemblée générale de l'APLS en juin 2013, plusieurs membres se sont joints au Regroupement des citoyens pour la sauvegarde du patrimoine du Domaine des pères de Sainte-Croix à Lac-Simon. C'est plus d'une centaine de supporteurs qui ont assisté à la conférence de presse du 26 juillet 2013 annonçant la nouvelle demande de classement auprès du Ministère de la Culture et des Communications. Fait à noter, le classement accordé par les instances provinciales sous-entend un régime de protection du patrimoine plus costaud que la simple citation accordée par le milieu municipal.

Des lettres d'appui de partout au Québec ont été acheminées à Maka Kotto, alors ministre de la Culture et à Yves Lefebvre, président du Conseil du Patrimoine Culturel du Québec. Ces lettres faisaient valoir l'urgence de protéger l'ensemble du Domaine en raison de l'importance du patrimoine bâti et de ses intérêts naturels et archéologiques.

Un refus de classement lourd de conséquences

Malgré les nombreux intérêts patrimoniaux du Domaine, la deuxième demande de Classement adressée au MCC a été refusée, mais malheureusement la Congrégation de Sainte-Croix avait déjà mis le site en vente. Depuis, la chapelle rustique a été vidée de ses biens mobiliers (autels, baldaquin, tabernacle, confessionnal, bancs, etc.) car le règlement de citation municipale adopté en 2013 ne protège pas les biens mobiliers.

Depuis, le MCC a mandaté la réalisation d'une étude ethno-historique afin de mieux documenter et évaluer le corpus patrimonial des domaines et résidences de villégiature appartenant (ou ayant appartenu) à des congrégations religieuses, d'en dégager les principales caractéristiques architecturales et fonctionnelles et d'établir une base de comparaison. Voilà qui devrait contribuer à mieux faire saisir l'importance de ce type de patrimoine mais cela est trop peu trop tard pour protéger le Domaine des pères Sainte-Croix à Lac-Simon.

Outre le regroupement de citoyens, plusieurs défenseurs du patrimoine ont également tenu à exprimer leur mécontentement tant à l'égard du refus de classement du Do-

maine qu'à l'égard de la vente du site par la Congrégation Sainte-Croix. Ils ont acheminé des lettres au MCC et au CPCQ; au révérend père supérieur de la Congrégation de Sainte-Croix internationale à Rome, M. Richard Warner, au nonce apostolique, son excellence Monseigneur Luigi Bonazzi; ainsi qu'au primat de l'Église canadienne, le Cardinal Gérald Cyprien Lacroix.

La vente du Domaine a malheureusement été confirmée en mars 2014. L'acquéreur est une compagnie à numéro inscrite au Registre des entreprises du Québec (9295-2985 Inc.) au début de l'année 2014. Le président et unique administrateur de cette compagnie est Alexandre Després, dont la place d'affaires est située au 280, route 321 nord, à Lac-Simon (anciennement le Bar Aventure), récemment acquis par M. Després en décembre 2013. Le Regroupement des citoyens pour la sauvegarde du Domaine est soucieux de connaître les intentions du nouveau propriétaire à l'égard du site et craint qu'avec le morcellement du site - des parcelles du terrain ont récemment été mises en vente - ce ne soit un autre pan du patrimoine religieux du Québec qui ne disparaisse.



Quelque soit les intentions du nouveau propriétaire, le sort du domaine est entre les mains du Conseil municipal de Lac-Simon à qui il revient de décider

de ce QUI SERA ou NE SERA PAS permis de faire sur le site. C'est donc un autre dossier que l'APLS et le Regroupement des citoyens entendent suivre de près!

ALERTE : nous apprenons que des terrains avaient été mis en vente sur le domaine des pères ce qui, actuellement, contreviendrait à certaines dispositions du règlement 450-2012 visant à citer à titre de site patrimonial le domaine des pères Sainte-Croix au 1565 chemin des pères à Lac-Simon.

Pour plus d'informations, lire l'article paru dans le journal Le Droit, du 24 mai 2014 .

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Juin 2014

Hommage à Dominique Raymond

(1950 - 2014)

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Dominique Raymond survenu le 15 avril dernier des suites d'une terrible maladie. Dans son épreuve, il a fait preuve de beaucoup de courage et d'une sérénité incroyable et il s'est éteint, tout doucement, bien entouré par son amour, Dominique Bouchard, sa famille et ses amis qui tous l'aimaient tendrement et profondément.

Dominique était très engagé dans la cause de la protection de l'environnement, de la santé des plans d'eau et de la promotion de la culture sur le territoire de la MRC de Papi-neau. Dominique a siégé aux conseils d'administration de Des forêts et des gens , et de l'Association des Propriétaires du Lac Viceroy . Dominique fut également très engagé dans le dossier des claims miniers et il a travaillé très fort avec Les Tuques vertes pour améliorer la gestion des déchets de Ripon. Il a également été impliqué avec le comité Relance Ripon sur le dossier de la taxation municipale.

Au plan culturel et patrimonial, Dominique était également actif, notamment comme projectionniste pour Cinémaboule, comme supporteur de Mélomanes de la Petite-Nation et comme membre actif du Regroupement de citoyens pour la sauvegarde du Domaine des Pères Sainte-Croix à Lac-Simon.

Modeste, il aimait rendre service, mais ne tenait pas à se mettre de l'avant, et encore moins à diriger ou présider. C'est ce qui explique qu'il en ait tant fait sans être officiellement chargé de responsabilités.

L'APLS tient à lui rendre hommage. Dominique, tu nous manques beaucoup. Nos sincères condoléances à ses proches et à tous ceux qui regrettent son départ.

La Fondation de l'île de Canard Blanc

Il y a quelques années M. André-Jacques Fillion faisait l'acquisition d'une partie de l'île de Canard Blanc dans l'intention d'y faire du développement en première et en deu-

(Suite page 8)

La tique et la maladie de Lyme

La maladie de Lyme se transmet par la tique à pattes noires, également nommée tique à chevreuil, une des nombreuses espèces de tiques présentes au Québec. Les tiques vivent dans des endroits ombragés et humides et ont une prédilection pour les herbes hautes. Comme les tiques se laissent tomber sur leurs proies, les randonneurs et les chasseurs se promenant à l'orée des boisés sont plus susceptibles d'en être victime.



Pour se protéger, il est suggéré de s'enduire de chasse-moustiques, de porter des vêtements longs et des souliers fermés avant d'aller dans les zones à risque tels les boisés et les champs à longues herbes. Enfilez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes... et partez

une nouvelle mode vestimentaire. Dans les deux à trois heures suivant une exposition, prenez une douche et observez votre corps afin de trouver toute trace de tique. N'oubliez pas de scruter attentivement les enfants et les animaux domestiques. Si une tique est agrippée sur la peau, essayez de la retirer avec une pince effilée, en tirant doucement et de façon perpendiculaire, puis lavez la peau avec de l'eau savonneuse.

La tique peut y rester environ 72 heures si elle n'est pas détectée et elle peut alors vous transmettre la bactérie causant la maladie de Lyme. Les personnes atteintes verront apparaître dans les premières semaines une rougeur de plus de 5 cm autour de sa piqûre. Les autres symptômes seront de la fièvre et de la fatigue musculaire. À ce point, la maladie peut facilement se traiter par antibiotiques. Mais si rien n'est fait, les personnes peuvent souffrir dans les semaines qui suivent de paralysie, d'engourdissement des membres, de palpitations cardiaques et de maux de tête.

Plus de détail sur le site web de santelaurentides.qc.ca

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association **BULLETIN** de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

(Suite de la page 7)

xième ligne. Suite à l'opposition générée par ce projet, M. Fillion a changé d'intentions et depuis, la Fondation de l'île de Canard Blanc a été créée afin d'acquérir, de protéger et de mettre en valeur cette partie de l'île. Pour ce faire un tirage avait été organisé : pour chaque billet vendu, un mètre carré de terrain devait être cédé à la fondation. Malheureusement le projet n'a pas connu le succès espéré et a dû être abandonné. Bien entendu, les acheteurs de billets ont tous été remboursés intégralement.

Toutefois, la Fondation conserve sa raison d'être et projette d'échanger les terres privées appartenant à M. Fillion contre des terres publiques. Plusieurs étapes restent à franchir dont, entre autres, obtenir l'accord du milieu. En janvier dernier, la Fondation conviait divers intervenants (municipalités, Premières Nations concernées, diverses associations dont l'APLS) afin de leur présenter le nouveau projet afin d'obtenir leur appui. Le Conseil d'administration de l'APLS a appuyé ce projet dont les objectifs de protection de l'environnement correspondent à sa mission. Plusieurs étapes restent à franchir mais il y a tout lieu d'être très confiant pour la suite des choses.

Ouverture de l'ÉCOCENTRE du Lac-Simon

Lac-Simon a récemment ouvert un écocentre sur le chemin du Parc! Il s'agit d'un centre de récupération pour certaines matières encombrantes tel que la récupération des résidus de rénovation, de certains produits dangereux et de bien autres choses. Il s'agit d'un service gratuit offert aux citoyens de la municipalité de Lac-Simon.

La municipalité de Duhamel a aussi son écocentre. Il est situé au 3605, chemin du Lac Gagnon Est. En opération depuis quelques années, il permet aux citoyens et citoyennes de la municipalité de disposer gratuitement :

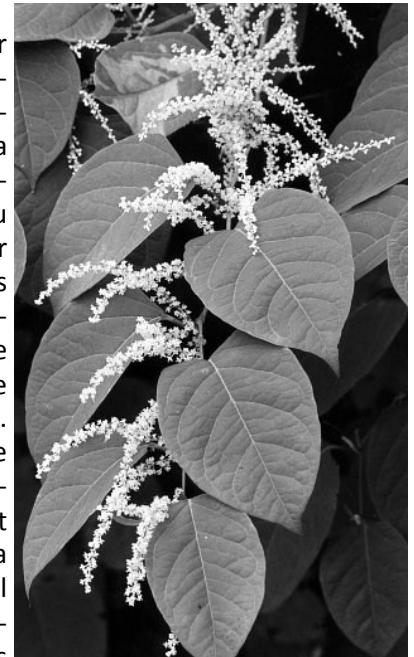
- des résidus domestiques dangereux (produits corrosifs, toxiques, carburants et inflammables tels que les peintures, batteries, piles, huile à moteur et à friture, pesticides, vieille essence, aérosols, cellulaire, ampoules fluo compactes, tube néon, pesticide, chlore, etc.)

(Suite page 9)

La Renouée japonaise... un ennemi végétal!

Notre région est aux prises avec un envahisseur agressif : la renouée japonaise, de plus en plus présente sur les terrains et en bord de lac. Listée parmi les 100 pires espèces envahissantes de la planète, cette plante exotique et élégante est en fait un péril vert pour notre environnement. Pratiquement indestructible, elle se répand à une vitesse impressionnante, sur de grande distance, et de surcroît, elle libère dans le sol une toxine qui freine la croissance des autres végétaux.

Si vous la repérez sur votre terrain il est préférable d'essayer de l'éradiquer. Pour se faire la meilleure façon de procéder est de la couper au ras du sol ou de l'arracher délicatement. Il n'est pas conseillé de passer la tondeuse car elle peut se reproduire à partir de minuscules fragments. Vous devrez répéter cette tâche plusieurs fois durant l'été. Aussi il ne faut jamais la composter ou la jeter dans la nature. Il est préférable de la brûler ou la mettre dans les ordures. Évitez de laisser de petits morceaux de la plante ou de racines car cela suffit à sa propagation.



Pour la remplacer, optez pour des plantes indigènes comme l'angélique, le sureau, le sumac. Le saule, le frêne et l'aulne semblent ralentir son implantation.

Accès à la plage de la SEPAQ

Bonnes nouvelles pour les propriétaires de bateaux de la municipalité de Lac Simon ! Avec l'achat de votre vignette pour votre embarcation nautique au montant de 10 \$, vous pourrez fréquenter la plage du Centre touristique de Duhamel (SEPAQ) gratuitement tout l'été.

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Jun 2014

Les sentinelles de la forêt



Quand ai-je entendu pour la dernière fois la grive solitaire, vous savez, le petit oiseau qui semble chanter avec une flûte d'airain? Où donc est passé la chouette qui hululait et berçait mes nuits d'insomnie?

Ce printemps, en observant du lac la cime des montagnes, j'ai constaté que sur de nombreux versants la forêt est clairsemée et de moins en moins diversifiée. Voilà qui pourrait expliquer le fait que

l'on entend plus les oiseaux qui y habitaient il y a encore peu de temps.

Des cours de biologie au secondaire, vous souvenez-vous du mot écosystème qui désigne - en quelques mots - la communauté des êtres vivant dans leur milieu? En d'autres termes, on ne peut protéger la qualité des eaux d'un lac sans se préoccuper de ses rives et des forêts environnantes. Le souci accordé ces dernières années à l'aménagement des berges ne doit pas nous conduire à sous-estimer le rôle essentiel exercé par les forêts pour préserver une eau de qualité au lac Simon.

Que ce soit en réduisant l'érosion du sol, en limitant la sédimentation des affluents ou en abritant les ruisseaux qui l'alimentent, les forêts contribuent à protéger le lac. Et elles abritent de nombreux oiseaux qui viennent des pays tropicaux l'été pour avoir ici leurs petits. Mais pour leur offrir gîte et nourriture, la forêt doit receler diverses espèces d'arbres et d'arbustes ainsi que du bois mort pour constituer un milieu adéquat et nous rendre service. Quand les oiseaux que l'on avait l'habitude d'entendre ne viennent plus, c'est un message clair.

Si vous vous préoccupez également de la forêt et de sa préservation, ou si vous souhaitez nous faire part de vos observations (cours d'eau ravagés, érosion du sol, déforestation) n'hésitez pas à communiquer avec nous .

(Suite de la page 8)

- des résidus verts de jardin (feuilles, tonte de pelouse, aiguilles et branches et souches de moins de 12 cm)
- des métaux (vieux métaux et gros appareils électroménagers tels que cuisinière, réfrigérateur, congélateur, B.B.Q, sècheuse, laveuse, tuyaux, etc.)
- des pneus, jantes de moins de 123 cm
- des appareils électriques et électroniques tels que TV, petits électroménagers, ordinateur, etc.
- les matériaux encombrants tels que meubles, tables de jardin, buches, tuyaux de plastiques, jouets, etc.
- les matériaux de constructions tels que bois, gypse, béton, bardeau, isolant, etc.



(Suite de la page 4)

Plan Vert? Il faudra être vigilant et s'assurer qu'il y aura bel et bien une suite.

Néanmoins, il serait injuste de passer sous silence les belles réalisations du conseil actuel...

- L'ouverture de notre écocentre
- La plantation d'arbre dans le cadre des jardins nourriciers
- L'entente entre le Centre Touristique du Lac Simon et la municipalité qui espérons-le, dégagera la Baie Groulx et la petite plage municipale. Seul les citoyens propriétaires de bateaux y ont droit.
- Le maintien du programme de vidange systématique des fausse sceptiques
- Le maintien de la subvention (jusqu'a 250 \$) pour l'aménagement des bandes riveraines.
- Le maintien de la distribution gratuite d'arbres.

Souhaitons que le conseil poursuivre cette lancée...

LE CANARD BLANC

Lac Simon property Owner' Association

BULLETIN

de l'Association des propriétaires du Lac Simon

Juin 2014

Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse? Autour d'une bière entre deux voisins.

- Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse les changements climatiques. Au Québec, il va faire plus chaud, l'hiver sera moins long. Que demander de mieux?

- Oui, mais avec le réchauffement et le temps, le Gulf Stream risque de s'arrêter. C'est grâce à lui que notre climat est plus tempéré. Même en Europe les hivers seront plus froids.

- C'est ben beau tout ça. Mais moi j'ai juste une vie à vivre. Je ne veux pas m'empêcher d'avoir du fun pour des risques qui vont arriver dans 50 ans.

- Beaucoup d'événements tragiques existent déjà.

- De toute façon, y paraît que c'est pas nécessairement fondé.

- Les pétrolières et d'autre transnationales ont dépensé des millions pour faire croire cela aux gens. Ils ont peur de perdre des milliards si les gens décident de faire attention à leur consommation. Mais les compagnies d'assurance sont bien placées pour témoigner des changements qui existent déjà... Les catastrophes, de plus en plus nombreuses, leur coûtent des milliards.

- Des milliards?

- Ben oui. Des tornades plus destructrices, des sécheresses et des inondations plus dévastatrices, des températures plus extrêmes.

- Ces compagnies d'assurance, elles font tellement d'argent avec nos primes, j'ai pas envie de les plaindre...

- Moi non plus, je t'assure... mais imagine la souffrance des gens, les décès, la perte de leurs maisons. Avec les banquises qui fondent, le niveau de la mer monte et beaucoup de populations parmi les plus pauvres sont menacées...

- C'est pas de ma faute à moi... c'est à cause des sables bitumineux de l'Alberta.... Ça pollue, c'est effrayant!...

-.....!!! Je vois que t'es bien renseigné...

- A t'écouter on pourrait pu rien faire. Mes enfants c'est maintenant qu'ils veulent s'amuser; faire du skidoo, du seadoo, du 4 roues, de la trip... ils ne seront pas contents

d'arrêter tout ça.

- T'aimes bien tirer la pipe hein, t'as pas changé. Premièrement, tu sais que les jeunes sont très ouverts à ce qui menace l'environnement, car ils savent que c'est leur avenir qui est concerné. Deuxièmement, pas besoin d'arrêter tout, en diminuant le nombre de tours en 4 roues ou en bateau, en diminuant la vitesse, tu contribuerais à diminuer le CO², principale cause du dérèglement climatique .

- Faudrait que je change mes habitudes... tu me connais mal.

- Je te connais très bien. T'aimes faire le tough, mais je sais que t'es un grand sensible. Tu sais très bien que c'est à tes enfants et petits-enfants que tu rends service en faisant attention à tes dépenses en gaz. On a juste une planète où habiter et si on ruine les conditions de vie de notre habitat, on pourra pas aller ailleurs...

- Peut-être ben que oui... ils sont en train d'explorer d'autres planètes qui s'annoncent viables...

- Cré coquin va! J'te reconnais donc, t'aimes bien avoir le dernier mot. Belle fin de semaine!



Un livre de grande qualité, tout en couleurs et sur papier glacé, illustré de photos de familles, d'artéfacts et de cartes anciennes, **Au pays des Weskarinis** comprend des légendes algonquines, des documents d'archives inédits et des entretiens réalisés avec des familles d'ici sur les lacs Simon, Gagnon, Nominique et Viceroy.

Après Le pays de Canard Blanc, **Jean-Guy Paquin** nous offre **Au pays des Weskarinis**. Il demeure dans la municipalité de Lac-Simon au lac Viceroy depuis 20 ans.

En vente à la librairie LE PREMIER CÔTÉ DU MONDE, 49, Rue Principale, Chénéville, JOV 1E0, 819-428-4080